



Centre & Poitou-Charentes

Des ressources pour agir
www.villesaucarre.org

Réseau d'acteurs des
politiques de la ville



Fiche d'expérience Décembre 2012

> Territoire : Commune de Saint-Jean-de-Braye (Loiret)

> Thématiques : Développement économique, ESS, participation des habitants

Saint-Jean-de-Braye : une démarche communale de développement économique inclusif

La municipalité considère qu'il est de sa responsabilité de faciliter le développement économique de la ville. Elle mène des actions de mises en réseaux des acteurs économiques, anime des partenariats multiples et met en relation les compétences des demandeurs d'emploi avec les besoins des entreprises. Pour ce faire, la ville a ouvert un guichet unique où les missions relatives à l'emploi, au développement économique et à la promotion de l'ESS sont réunies pour créer de nouvelles synergies.

Saint-Jean-de-Braye

- 19 700 habitants
- Un quartier CUCS priorité 3 en bordure d'une zone d'activité (Hauts de Saint-loup, et Pointe Saint-Loup)
- Commune en première couronne d'Orléans (Nord-Est)
- Membre de l'agglomération d'Orléans Val de Loire
- Liaison avec Orléans par tramway

Contexte de l'action

Une conviction politique : la ville doit être actrice de son propre développement économique

Une ville doit prendre part au développement économique de son territoire, car il contribue à la cohésion sociale, notamment par son rôle de facilitateur.

Œuvrer au développement économique, c'est contribuer au lien social

Si la ville s'est dotée d'une compétence « emploi et développement économique », c'est qu'elle a la conviction qu'œuvrer au développement économique d'un territoire c'est œuvrer au lien social et contribuer au mieux vivre ensemble. « C'est de la responsabilité d'une ville de contribuer au développement économique inclusif du territoire », affirme Christophe Laviolle docteur en sciences économiques, maire adjoint délégué au développement économique, à l'emploi

et aux finances à Saint-Jean-de-Braye. La ville doit contribuer au développement économique de son territoire pour lui permettre de vivre et d'assurer le bien-être de ses habitants. Elle est donc garante d'un développement adapté à son territoire.

La ville doit être facilitatrice du développement économique

Christophe Laviolle met en garde contre un raccourci qui serait préjudiciable. Le rôle de la ville n'est pas de faire du développement économique à la place des

acteurs, ce n'est pas sa place et elle n'en a pas les moyens. En revanche, « elle doit être facilitatrice » de ce développement économique, grâce à la mise en réseaux des acteurs et aux multiples partenariats qu'elle peut nouer. Elle doit être un lieu de conseils et de ressources pour toutes les parties prenantes du développement économique.

Forte de ces convictions la municipalité les a traduites par la réorganisation du service municipal de l'emploi.

Le développement économique, l'emploi et l'ESS : 3 piliers de l'Arche Abraysienne au service des habitants et des entreprises

D'abord uniquement compétente en matière d'emploi, l'Arche Abraysienne est devenue en 2008 le guichet unique de la ville sur l'emploi, le développement économique et de l'ESS.

À la fin des années 90' la ville de Saint-Jean-de-Braye créé l'Arche Abraysienne, un service municipal de l'emploi, rattaché au CCAS. Le service est alors un lieu d'accompagnement et de conseil pour les demandeurs d'emploi. Après deux alternances politiques, la nouvelle municipalité décide en 2008 de rattacher le service de l'Arche Abraysienne à la direction de l'économie et des finances. Ses missions sont désormais l'accompagnement des demandeurs d'emploi, le développement économique et la promotion de l'ESS (depuis 2010). L'Arche devient alors le guichet unique pour tous les acteurs concernés par ces trois thématiques.

Il y a plusieurs façons de faire du développement économique

La ville a fait le choix de réunir ces trois compétences en un seul lieu pour faciliter les échanges entre des missions interdépendantes. « La municipalité avait l'idée qu'accompagner l'emploi c'est faire du développement économique, car on répond aux problématiques de recrutement des entreprises », explique François Dauchet.

De même, lorsque l'Arche se dote de la mission de promotion de l'ESS c'est avec l'idée que « l'ESS n'est pas une économie ghetto » soutient Christophe Laviolle. La commune « a la conviction

qu'il existe plusieurs façons de faire du développement économique », indique François Dauchet, elle a alors souhaité que l'Arche promeuve sur la ville le développement d'une économie solidaire et responsable. La ville a alors retenu une définition de l'ESS lui permettant d'élargir la notion à toutes les entreprises du champ concurrentiel, qui partagent les mêmes valeurs que les entreprises relevant de l'ESS par leurs statuts, produits ou services, et qui ont conscience de leur responsabilité sociale.

Des missions interdépendantes et des partenariats multiples

L'échelon ville, par sa proximité avec les entreprises et les habitants peut compléter l'action des acteurs référents en matière de développement économique et d'emploi. L'Arche Abraysienne exerce ses missions de développement économique, de l'ESS et d'accompagnement des demandeurs d'emploi en proximité, en partenariat, en réseau et en transversalité.

L'Arche Abraysienne et la politique de la ville

Les actions de l'Arche Abraysienne sont liées à la Politique de la Ville à travers le CUCS.

• Sur le volet emploi :

Financement d'une partie des actions menées par l'ASCA au sein de l'espace jeunesse (association dont l'objectif est de favoriser le retour à l'emploi et le lien avec les entreprises).

Le CCAS et les conseillères en insertion travaillent en transversal au cas par cas avec les habitants des quartiers prioritaires.

• Sur le volet développement économique :

Les habitants du quartier prioritaire bénéficient des visites d'entreprises.

Installation prochaine d'un périmètre de préemption commerciale couvrant 2 pôles commerciaux dans le périmètre CUCS.

« Se doter d'outils qui vont dans le sens du maintien de la diversité et de la qualité de l'offre commerciale c'est aussi faire du commerce un lieu de vie et de lien social sur les zones prioritaires. »

La proximité, complément d'action directe

La ville de Saint-Jean-de-Braye s'est dotée de la compétence de développement économique ainsi que de celle de l'emploi, en complément des compétences de l'Agglomération d'Orléans et de Pôle Emploi. La ville, par sa proximité, a une vision plus fine des attentes des entreprises, des demandeurs d'emploi locaux. Elle est également plus disponible. La ville dispose toujours en outre, de la compétence relative au commerce et à l'artisanat, et assure la gestion d'un des trois parcs d'activité de la commune.

Pour ces raisons, la municipalité estime qu'il « existe un besoin et de la place pour qu'une ville œuvre en matière d'emploi et de développement économique pour son public » en complémentarité des acteurs classiques et grâce à sa proximité avec les différentes parties prenantes indique François Dauchet. Les services de l'Arche Abraysienne sont réservés aux habitants et aux acteurs économiques de la ville.

Un service vie économique chef d'orchestre

Les actions menées par l'Arche Abraysienne se déclinent autour de ses trois missions.

Le service vie économique s'adresse à toutes les entreprises et les commerces installés sur la ville ou en passe de s'y installer. Certaines actions sont classiques : organisation de rencontres avec l'équipe municipale, accueil des nouvelles entreprises, conseils, service de ressources, recueil des demandes et propositions... D'autres sont plus atypiques, car liées aux deux autres missions de l'Arche telles que : la recherche d'entreprises adhérentes aux valeurs de l'ESS ou la préparation de visites d'entreprises pour les demandeurs d'emploi Abraysiens. Le service est le guichet unique où tous les acteurs du développement économique se retrouvent et s'orchestrent les missions emploi et promotion de l'ESS.

La promotion de l'ESS passe par l'économie ordinaire

« Nous considérons que certains acteurs économiques dans le champ concurrentiel, par leurs valeurs humanistes et leur conscience de leur responsabilité sociale, relèvent également de l'ESS », définit Rémy Poignant, chargé de mission développement durable. Les entreprises locales se reconnaissant dans valeurs de l'ESS ont fait la demande d'être mises en réseau. L'Arche Abraysienne a créé et anime un réseau local d'entreprises de l'ESS, le temps que des habitudes de travail se créent et que les entreprises intéressées prennent la main. Il se réunit plusieurs fois par an, ainsi qu'autour d'un temps fort annuel en novembre : le « forum de l'ESS ». Ce forum est ouvert à tous et permet d'y rencontrer des dirigeants et salariés de ces structures pour vulgariser l'ESS. « Cela permet à toutes les personnes intéressées de comprendre concrètement la différence entre l'ESS et l'économie ordinaire » explique Rémy Poignant. Le réseau a également demandé à la ville d'élaborer une plaquette de présentation afin de communiquer sur les valeurs qu'ils partagent auprès des habitants et de leurs partenaires économiques. Cette demande formalise la mission de l'Arche Abraysienne de « faire des ponts entre l'économie ordinaire et les acteurs identifiés de l'ESS », conclut François Dauchet.



Les demandeurs d'emploi sont des offreurs de compétences

La ville souhaite « changer le regard sur les demandeurs d'emploi et les considérer plutôt comme des offreurs de compétences », explique Christophe Lavalie. Le service emploi de l'Arche Abraysienne a donc été conçu pour répondre cette ambition de faire se rencontrer les besoins des entreprises et les offres de compétences des demandeurs d'emploi.

Il est composé d'un chargé d'accueil et de deux conseillères emploi-insertion, qui reçoivent les habitants de Saint-Jean-de-Braye sur rendez-vous. La mission des conseillères emploi-insertion est d'aider les demandeurs d'emploi à retrouver le marché du travail grâce à une prise en compte et une réponse globale et transversale à leurs difficultés (familiales, mobilité...). Une des conseillères s'occupe particulièrement des jeunes demandeurs d'emploi, car elle est également référente mission locale. Tous les jeunes

qu'elle suit doivent s'inscrire et être suivis par la mission locale.

Les actions du service sont variées. Par exemple, il affiche les annonces d'emplois transmises deux fois par semaine par Pôle emploi, il organise des préparations aux entretiens d'embauche en partenariat avec le groupement d'entreprises, ou encore il organise des formations de remise à niveau informatique...

Le service emploi

- > 6 000 rendez-vous par an
- > un ratio demandeur d'emploi / conseillère = 1/120
- > une période de 3 à 6 mois pour un retour à l'emploi ou formation pour les demandeurs.

« Nous avons intérêt à être au cœur des réseaux ! »

Chacun des pôles d'activité de l'Arche Abraysienne a pour mission de développer des partenariats officiels et des habitudes de travail avec les acteurs de l'emploi, du développement économique et de l'ESS.

Dans le cadre de la mission sur l'ESS, l'Arche Abraysienne travaille avec les réseaux associatifs de l'ESS (tels que la CRESS, le Cré-sol, la CPCA, Centr'actif...) les réseaux associatifs locaux, et les services de l'État tels que la DIRECCTE avec le pôle 3E... Les partenariats noués dépendent des actions. Ils sont protéiformes, ponctuels ou dans la durée, comme la CRESS participante régulière au réseau local des entreprises de l'ESS.

Les habitudes de travail et les partenariats de l'Arche Abraysienne instaurés avec les institutionnels se font essentiellement avec la mission locale et Pôle Emploi.

Avec la mission locale : L'Arche a conventionné un partenariat avec la mission locale pour que tous les Abraysiens aient accès à l'ensemble des dispositifs. Une conseillère emploi-insertion de l'Arche est en lien permanent avec son homologue de la mission locale. Elle utilise le même logiciel de suivi, et une conseillère de la mission locale se déplace une fois par semaine à l'Arche. « Cela permet d'être au fait des actualités, d'entretenir le lien avec la mission locale et d'améliorer le suivi des dossiers », explique François Dauchet.

Avec Pôle emploi : L'Arche a des habitudes de travail avec Pôle Emploi (transmission des offres d'emploi bi-hebdo-

madaire). La restructuration de Pôle Emploi en antenne territoriale facilitera à l'avenir les actions communes. Des démarches sont déjà engagées avec la direction.

Le service emploi travaille également ponctuellement avec les entreprises de travail temporaire (demi-journée de recrutement, recueil de CV, pré-entretiens...), les organismes de formation, et le tissu d'information jeunesse (BIJ/PIJ...). La ville a également pris l'initiative depuis 2011 de relancer le réseau des services emploi des communes alentour pour échanger sur les pratiques de chacun, les expériences et les ressources.

Sur le plan du développement économique et du commerce, l'Arche Abraysienne a des habitudes de travail intéressantes avec le Groupement des Entreprises de la Zone Intercommunale (GEZI). Participant actif au réseau des entreprises de l'ESS, ce groupement d'entreprises s'est investi bénévolement dans les actions menées par le service emploi de l'Arche (préparation aux entretiens d'embauche, visites d'entreprises pour les demandeurs d'emploi...). La ville entretient également des partenariats avec la CCI, la CMA, avec les organismes de montage de projet (BGE ou l'association locale Égée : d'anciens dirigeants d'entreprises aident les porteurs de projet à monter leur business plan)...

« Ces partenariats conventionnés ou factuels dénotent la volonté de tous ces acteurs de travailler en commun pour améliorer la qualité du service rendu aux habitants et entreprises Abraysienne », conclut François Dauchet.



L'Arche Abraysienne

- > Local indépendant de la mairie
- > Un chargé de mission vie économique et responsable de l'Arche Abraysienne
- > Un chargé d'accueil
- > Deux conseillères emploi-insertion
- > Un budget de 30 000€ (hors masse salariale) pour le service.

L'expertise des habitants sollicitée sur le développement économique de la ville à moyen terme



Saint-Jean-de-Braye promeut le développement économique inclusif. Celui-ci donne la parole aux habitants sur le type de développement économique qu'ils souhaitent pour leur ville et leur offre la possibilité de préparer un projet de territoire avec les édiles. Les actions menées par l'Arche Abraysienne ont montré que les entreprises locales et les habitants sont intéressés par les questions de responsabilité sociale et environnementale des parties prenantes du territoire. La ville a alors décidé de créer en janvier 2011 le projet participatif « Ville Jardin, Ville Durable » dans lequel les habitants sont invités à travailler sur trois thématiques :

- l'écocitoyenneté
- la ville verte (espaces verts, agricoles et naturels et l'aménagement et l'architecture durable)
- le développement économique solidaire.

Le groupe de travail d'habitants (15-20 personnes) sur le développement économique solidaire a proposé des actions en faveur du développement économique endogène (organisation de rencontres économiques, développement de l'ESS sur le territoire, création d'une charte éthique référentielle de valeurs pour les entreprises locales ou encore la valorisation des circuits courts...). Rémy Poignant constate que « *c'est toujours intéressant d'associer les citoyens sur la façon de faire du développement économique sur un territoire... ceux qui participent aux groupes de travail ont une véritable expertise !* »

Bilan et pistes d'avenir

Redonner du sens au développement économique

L'échelon ville, par sa proximité avec les entreprises et les habitants, peut compléter l'action des acteurs référents en matière de développement économique et d'emploi. L'Arche Abraysienne exerce ses missions de développement économique, de l'ESS et d'accompagnement des demandeurs d'emploi en proximité, en partenariat, en réseau et en transversalité.

« Convaincre par l'action »

François Dauchet analyse la réussite du service de l'Arche Abraysienne grâce à l'adaptation de ses actions aux besoins du territoire « *Le service répond à une véritable demande des entreprises et des habitants de contact direct, de mise en relation, de praticité dans les relations qu'elles peuvent avoir avec la ville...* ». La grande souplesse des actions proposées est tout à fait acceptée par la municipalité.

L'Arche Abraysienne commence à être bien repérée par les acteurs du développement économique et notamment par les entreprises locales qui demandent à être reçues.

« Les idées pour favoriser le développement économique solidaire sont infinies »

Les difficultés du service sont relatives au temps. La mission principale du service tient essentiellement au relationnel, à la mise en réseau et la création de partenariat. Or, la création, l'animation et la pérennisation de relations sont chrono-

phages. Christophe Lavielle regrette néanmoins « *d'avoir à prioriser les actions, car les idées pour favoriser le développement économique solidaire sont infinies.* »

« Tout développement économique a vocation à être solidaire »

L'élue considère maintenant que « *l'enjeu pour l'avenir est de continuer à faire passer l'idée que tout développement économique a vocation à être solidaire, qu'il n'y a pas d'un côté l'économie standard et de l'autre l'ESS.* »

Il souhaiterait permettre plus d'échanges et de réflexions sur le sens du développement économique inclusif et la place du travail dans nos sociétés grâce à une sorte d'université populaire. « *Donner du sens à l'action des acteurs est un levier de développement important.* » Une première conférence a eu lieu le 5 novembre sur la Responsabilité Sociale des Entreprises avec Rémi Bazillier¹, maître de conférence en économie.

1. *Le Travail, grand oublié du développement durable*, Rémi Bazillier, Édition le Cavalier bleu.

Quelques actions menées prochainement par l'Arche Abraysienne

- Création d'une charte éthique : référentiel de valeurs humanistes et solidaires pour toutes les entreprises locales. (Sur proposition des habitants)
- Intégration de la ville au Réseau des Territoires pour l'Économie Solidaire pour échanger les expériences avec d'autres collectivités et les bonnes pratiques.
- Poursuivre l'animation du réseau des services emploi des villes du bassin d'emploi
- Organiser des actions communes avec Pôle Emploi
- Remonter une union commerciale

Avec le soutien de :



Contact

François Dauchet

Responsable vie économique et emploi à l'Arche Abraysienne

174, rue Jean Zay - 45800 Saint-Jean-de-Braye

Tél. 02 38 52 41 74

fdauchet@ville-saintjeandebraie.fr

Pour aller plus loin

Comment renouveler les stratégies de développement économique urbain dans ou pour les quartiers ?

Rencontre d'informations et d'échanges le 22 octobre 2012 à Saint-Jean-de-Braye

www.villesaucarre.org/page.php?id=456



Villes au Carré

4, allée du Plessis - 37000 Tours

Tél. 02 47 61 11 85

villesaucarre@villesaucarre.org

www.villesaucarre.org